

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 mai 2021

Compte-rendu affiché le 04 juin 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2021

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Nejma REDJEM

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Caroline VARGIOLU, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Nejma REDJEM

Membres absents excusés à la séance :

Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Fabienne TIRTIAUX, Eric PEREZ

Pouvoirs :

Sonia MONFORT à Laure LAURENT, Bruno DANDOY à Claudia VOLFF, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON, Eric PEREZ à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

PROGRAMMATION SAISON
CULTURELLE LA MOUCHE 2021 -
2022

Délibération : 05.2021.053

Transmis en préfecture le : 04/06/2021

RAPPORTEUR : Madame Aïcha BEZZAYER

Dans le contexte complexe que nous vivons actuellement, la culture est incontestablement une composante essentielle de notre réussite collective et des liens qui nous unissent. C'est pourquoi, la saison 2021-2022 est plus que jamais placée sous le signe des liens. Le théâtre de la Mouche souhaite inviter le public saint-genois à se retrouver autour d'une programmation curieuse, inédite et rassembleuse.

La Mouche offre une programmation pluridisciplinaire, rayonnante sur la ville et son bassin de vie, en témoignant de la diversité des tendances artistiques actuelles. Elle priorise l'ouverture de fenêtres sur notre monde pour favoriser le débat citoyen et la mise en relation entre les habitants, les œuvres, les artistes.

Elle mène une mission de soutien à la création professionnelle, pour laquelle elle reçoit l'appui de la Direction régionale des Affaires culturelles, du conseil régional et de la Métropole.

La programmation professionnelle représente en moyenne 25 spectacles par saison pour une quarantaine de représentations (une quinzaine dans la salle de La Mouche, une dizaine hors-les murs).

Le cinéma, classé Arts et essai, programme en moyenne 10 séances tout public par semaine ainsi qu'une offre conséquente dédiée aux scolaires, soit 400 à 450 séances par saison.

L'offre culturelle est accessible à tous :

- grâce à une programmation diversifiée souvent organisée hors-les-murs pour aller au contact du public, en proximité. Les arts de la rue et du cirque se déploient notamment en été, au cœur des différents quartiers de la ville ;
- en préservant une politique tarifaire incitative, pour toucher le plus grand nombre ;
- en soignant une programmation adaptée pour les plus jeunes et leur familles, et pour les scolaires (Parcours croisés, École au cinéma, ateliers théâtre en collèges et lycées, médiation cinéma dans les internats etc);
- en misant sur l'irrigation culturelle du territoire grâce au développement de partenariats et d'actions culturelles (résidences de territoire, ateliers, rencontres diverses) avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques métropolitains, régionaux et nationaux ;
- en participant aux événements métropolitains, régionaux, nationaux générant de l'attractivité et des partenariats pérennes (Biennale de la danse, Les Utopistes, festival Lumière, Festival Sens interdit, festival Télérama, réseau Cirqu'Aura, Groupe des 20, ONDA, etc) ;

1. LA PROGRAMMATION 2021-2022 DE LA MOUCHE

La liste de spectacles, événements et projets présentés ci-dessous est non exhaustive car la programmation est en cours de finalisation.

1/ Au fil de la saison, des événements rassembleurs, grand public et construits en partenariats avec des réseaux locaux et régionaux:

- ouverture de saison le 19 septembre en lien des Journées du patrimoine, avec un spectacle de danse participatif et déambulatoire, *Happy Manif, Walk on the love side* - cie David Rolland ;
- du 24 au 26 septembre, *Circus I Love You*, spectacle sous chapiteau, organisé dans le cadre de Cirqu'à l'ouest (réunissant Irigny, Brignais, Pierre-Bénite, Mornant) ;
- le 30 septembre, rebond de la Biennale de la danse, avec le spectacle *Oùm*, de la Cie Massala ;

- mi-octobre, festival Lumière ;
- mardi 19 octobre, *C'était un samedi*, spectacle franco-grec, accueilli dans le cadre du Festival sens interdit ;
- chaque fin de saison, de fin juin à fin juillet, les arts de la rue et du cirque sont présentés, dans différents quartiers de la ville, dans le cadre du festival *Les Météores*. La programmation est en partie conçue en partenariat avec Les utopistes-cie MPTA et l'école de cirque de Lyon.

2/ Les compagnies régionales et les artistes en création

- L'Harmonie communale, compagnie associée, présentera sa nouvelle création théâtrale *La peur*, le 6 janvier 2022. Elle réalisera également plusieurs temps de recherches en immersion sur le territoire et animera un ciné-club au fil de la saison ;
- *Le musée itinérant de Germaine*, par le Centre imaginaire, exposition théâtrale du 27 septembre au 9 octobre présentée au B612 (report de la saison 20/21) ;
- *Ulysse de Taourirt*, récit-concert par la cie Nomade in France, le 9 novembre (report de création de la saison 20/21) ;
- *Perséphone ou le premier hiver*, création musicale et visuelle pour le jeune public, les 13 et 14 décembre ;
- en mars ou avril, *Hiboux*, par les trois points de suspension, spectacle théâtral et musical soutenu dans le cadre du dispositif CREADIFF (Groupe des 20 Auvergne Rhône-Alpes), mars ;
- *Marguerite, l'enchantement*, création théâtrale de la compagnie Neuve, 10 mars ;
- *Osmose* par les Copycats, spectacle de jonglage présenté dans le cadre des Météores 22, création ;
- à noter que cette saison la Mouche innovera en accompagnant le projet de création d'un film documentaire, par la réalisatrice Barbara Arsenaut.

3/ Un parcours pour le jeune public, avec des spectacles présentés en séances scolaires et tout public, de la maternelle au lycée avec entre autre :

- *Quel cirque ?!* par la cie La relative, spectacle présenté dans les classes du 4 au 8 octobre, et accueilli en partenariat avec les Utopistes ;
- Escales, ciné concert présenté du 30 septembre au 3 décembre (report saison 20/21) ;
- *Perséphone ou le premier Hiver*, concert dessiné, les 13 et 14 décembre ;
- *Natchav*, Cie les ombres portées, Théâtre d'ombres, les 13 et 14 janvier 2022 ;
- en avril, *Le scaphandre* (titre provisoire), spectacle théâtral conçu pour les salles de classe, par la compagnie Le Grand Nulle part ;
- *Yumé*, par la Beaver Dam Company, danse, les 12 et 13 mai.

4/ Des outils relationnels au cœur du territoire

L'action culturelle est pensée en relation avec les partenaires et les usagers pour générer du lien social, du débat citoyen, des rencontres. Chaque saison déploie :

- un programme d'éducation artistique, pour le parcours culturel des jeunes usagers ;
- des actions spécifiques pour créer des espaces d'échanges et de pratique, et rencontrer de nouveaux usagers ;
- des projets conçus et adaptés aux personnes en difficultés économiques, ou sociales.

Ces actions sont structurées dans trois grands axes thématiques :

1/ « Faire corps »

- Découverte des œuvres et des pratiques corporelles individuelles et collectives notamment via les arts du cirque et du mouvement ;
- Ateliers participatifs pour susciter l'émergence de la parole, la mobilisation des acteurs du territoire, et les réflexions collectives.

2/ Esprit critique es-tu là ?

Découverte des œuvres mettant en avant les enjeux de société ;
Mise en œuvre d'outils d'analyse critique.

3/ Alter-égaux

1. L'Homme est aussi une femme :
Découverte des œuvres du « matrimoine », valorisation de paroles et de combat de femmes ;
 - La rencontre, l'espace risqué du possible :
Développement des actions transgénérationnelles et interculturelles.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu l'avis de la commission 3 « vie associative, sport, culture, jumelage » du 20 mai 2021 ;

Oui l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la programmation de la saison culturelle 2021/2022 de La Mouche ;
- **AUTORISER** madame la maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison 2021-2022.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Aïcha BEZZAYER**,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La Maire,
Marylène MILLET



Liste des élus ayant voté POUR

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.